

Note sur « L'approche « chaîne de valeur » face aux enjeux alimentaires : le cas de l'Afrique de l'Ouest »

Inter-réseaux, sur la base de la présentation de Roger Blein à l'occasion de la Provocative Conference (Paris - 30 mars 2011 – organisée par IIED, SNV, Iram et Hivos)

Cette note est un résumé de l'intervention de Roger Blein (Bureau Issala) faite à l'occasion de la «Provocative Conference » du 31 mars 2011 qui s'est tenue à Paris sur le thème « Faire fonctionner les marchés pour les pauvres : risques et opportunités » (vidéo de la conférence disponible au lien suivant : <http://www.iied.org/sustainable-markets/key-issues/market-governance/provocation-seminar-series-making-markets-work-for->

Elle est également basée sur la présentation power point support de cette intervention, en co-rédaction Roger Blein-Joost Nelen (SNV)

I- QUELQUES CONSTATS SUR LE RAPPORT « CHAINE DE VALEUR/SECURITE ALIMENTAIRE »
--

I. Le marché joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations Ouest - Centre Africaines

La moitié de la population vit en milieu urbain: 60 % à l'horizon 2025 !! Alors qu'avant, une grande partie des populations auto consommaient leur production, aujourd'hui la population urbaine croît et est dépendante des marchés pour son approvisionnement alimentaire. Les populations rurales ont également de plus en plus besoin de s'approvisionner sur les marchés (cf. plusieurs facteurs qui expliquent cela plus bas).

La plupart des crises alimentaires sont des crises de l'accès à l'alimentation qui combinent faiblesse du pouvoir d'achat et forte hausse des prix des produits vivriers. La plupart des crises actuelles sont fortement liées au marché alors qu'auparavant il s'agissait davantage de crises liées à des chocs de production. Le problème aujourd'hui, dans de nombreux pays d'AOC (le Burkina est un bel exemple, idem pour le Mali), n'est pas le niveau de production (plusieurs pays sont auto suffisants, voire excédentaires en matière de production céréalière), mais l'accès à l'alimentation qui peut être freinée par le faible pouvoir d'achat des ménages et le phénomène de forte volatilité des prix sur les marchés nationaux.

La complémentarité des zones agro-écologiques améliore l'indépendance alimentaire des régions mais exige un bon fonctionnement et un fort degré d'intégration des marchés régionaux. La diversité des productions dans la zone AOC permet une diversité alimentaire importante qui théoriquement devrait réduire la dépendance alimentaire de ces pays. Au niveau sous-régional, la complémentarité est une carte à jouer mais nécessite l'amélioration du fonctionnement des marchés, pour permettre la valorisation de ces complémentarités, sécuriser les débouchés des producteurs et réduire les prix aux consommateurs.

II. Les ménages paysans pauvres sont fortement intégrés dans le marché, malgré l'ampleur de l'autoconsommation familiale

L'insertion des petits producteurs dans le marché emprunte plusieurs voies :

La commercialisation des produits non vivriers, ainsi que des produits vivriers des producteurs excédentaires, dans les zones favorables. Les systèmes de production dans ces

zones sont en majorité basés sur la diversification des productions, couplant souvent production de rente avec production vivrière. Le fait que les agriculteurs commercialisent leurs produits de rente les lie automatiquement au marché. L'insertion dans des chaînes de valeur commerciales (coton, café, cacao, noix de cajou, etc.) réduit généralement les besoins de mise en marché des productions vivrières, ce qui contribue à améliorer la sécurité alimentaire des ménages concernés.

La « Sur commercialisation » des produits vivriers par les ménages déficitaires pour faire face au remboursement de l'endettement vivrier et aux besoins de trésorerie pour faire face aux différentes dépenses « obligatoires ». Le phénomène de sur-commercialisation consiste pour les ménages ruraux à commercialiser des produits dont ils auraient besoin ultérieurement pour l'auto consommation, notamment en période de soudure. Ce phénomène d'endettement vivrier ayant pour conséquence que les agriculteurs vont devoir emprunter des vivres en période de soudure, à des taux usuriers, cela les rendant fortement dépendants aux marchés souvent défavorables à ces périodes.

L'asymétrie entre production et systèmes alimentaires: cas des pasteurs - échanges produits animaux - céréaliers ou autres.

III. Les ménages paysans ont un faible « pouvoir de marché » qui affecte fortement leur sécurité alimentaire

- Faible diversification des produits commercialisés = forte dépendance / résultats de production et aux prix d'une ou deux denrées
- Filières peu organisées et structurées + faible organisation des actions collectives des producteurs (mise en marché) = faible pouvoir de négociation vs. autres acteurs de la filière
- Absence de régulation publiques ou publiques-privées des marchés
- Forte variabilité des cours : instabilité intra annuelle et inter annuelle

IV. Les filières non alimentaires n'affaiblissent pas la sécurité alimentaire des ménages pauvres

Les exploitations insérées dans des filières structurantes (coton, café, cacao p. ex.) produisent aussi des vivres et généralement, la production à des fins alimentaires tire profit des productions de rente. Par exemple dans les zones cotonnières, ce sont souvent les producteurs qui produisent le plus de coton qui dégagent des excédents céréaliers.

- Systèmes de production diversifiés (plusieurs spéculations) et plus robustes par rapport aux aléas climatiques ;
- Complémentarités agronomiques entre les différentes productions du système de culture, qui permet de bénéficier des arrières effets des intrants ;
- Effets collatéraux positifs de l'environnement institutionnel lié à ces filières non alimentaires: elles permettent d'avoir accès à l'appui-conseil, au crédit de campagne donnant accès aux intrants, aux équipements.

En général: la mise en marché des produits de rente améliore les revenus (> pouvoir d'achat, besoins monétaires) et permet de retarder/réduire la commercialisation des produits vivriers.

V. Mais ... plusieurs bémols

L'accroissement des revenus n'est pas toujours synonyme d'amélioration de la situation alimentaire des ménages : l'augmentation des revenus n'induit pas forcément une diversification de l'alimentation des ménages. Les zones cotonnières connaissent par exemple des taux de malnutrition élevés, malgré la forte disponibilité en vivres de base et malgré des niveaux de revenus supérieurs à d'autres zones moins bien dotées.

- Utilisation des revenus en lien avec les préférences de consommation des ménages qui voient leurs revenus s'améliorer ;
- Diversification alimentaire insuffisante / problèmes nutritionnels

Dans une période de recul des financements publics (Etats et Bailleurs de fonds), la concentration des investissements publics (Etats, Bailleurs) sur les grandes filières commerciales (souvent 1 ou 2 filières ciblées par pays) a des effets indirects négatifs sur le niveau d'investissement : a) dans le vivrier; b) vis-à-vis des producteurs non insérés dans ces filières commerciales; c) dans les zones non couvertes par lesdites filières.

Biais urbain: Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie et l'emploi, malgré le potentiel considérable de production alimentaire, la plupart des pays d'AOC sont importateurs nets de produits alimentaires concurrents des productions locales (riz, lait, viandes, huiles, etc.) : cela induit des coûts en devises élevés; une forte dépendance des prix par rapport aux cours mondiaux, un manque à gagner considérable pour les producteurs locaux, etc. Cette situation doit être mise en rapport avec la propension des politiques publiques à privilégier l'importation de produits moins coûteux sur le marché international, pour réduire le coût de l'alimentation des populations urbaines.

VI. Les chaînes de valeur contribuent à la sécurité alimentaire

Génèrent des **revenus** pour ménages insérés dans la chaîne

Diversifient les revenus du ménage (p. ex. additionnels à ceux des « grandes filières »)

Peuvent créer des **revenus** aux **périodes difficiles** (contre saison, soudure) – p. ex. produits forestiers

VII. ... mais

Dans le cas des produits à haute VA (sésame, karité, produits de cueillette), cela ne concerne qu'une **frange des ménages paysans** ou ...

... servent **peu** des **zones fragiles**, enclavées

Ont **peu d'effets institutionnels** (collatéraux positifs) par leur ampleur limitée (peu d'effet de 'masse' en comparaison des filières structurantes telles que le coton)

II- QUELQUES PISTES DE REFLEXION POUR L'ACTION

- Il existe un enjeu de taille autour de la production vivrière pour les marchés locaux, nationaux et régionaux. C'est le principal marché qui se présente aux producteurs et qui est plus facile à occuper que les marchés internationaux, plus exigeants sur le plan des normes. Les marchés régionaux peuvent par conséquent jouer un rôle d'apprentissage dans la mise en marchés des produits et l'insertion dans des chaînes de valeur.
- Les producteurs des pays AOC sont clairement intégrés dans le marché. Mais comment peuvent-ils aujourd'hui en bénéficier, en tirer un meilleur parti ?
- Les producteurs se retrouvent aujourd'hui face à un marché réel avec des capacités de production telles qu'ils peuvent mettre des excédents de production sur le marché local.

- Pour la première fois en Afrique de l'Ouest et du Centre, les producteurs ont en face d'eux un réel marché, en raison (i) de la croissance de la demande induite par la croissance démographique ; (ii) de la croissance du pouvoir d'achat ; (iii) de l'urbanisation. Pour autant deux facteurs vont peser fortement sur la capacité des exploitants agricoles à saisir ces opportunités : (i) l'évolution des revenus en milieu urbain en lien avec les opportunités d'emploi hors de l'agriculture ; (ii) l'évolution des prix sur les marchés mondiaux.
- A quelles conditions le marché peut-il financer l'investissement dans l'agriculture et sa modernisation ?

I. Le développement des chaînes de valeur aurait plus d'impacts à certaines conditions

Concerner les produits vivriers qui représentent le principal marché (futur) qui s'offre aux exploitations. Il faut s'intéresser davantage aux productions alimentaires locales dites « vivrières » : céréales, lait local, viande, etc. L'intérêt est encore timide et cela est dû en partie à une mauvaise compréhension du fonctionnement des acteurs qui composent ces filières vivrières : du producteur (qui ne produit rarement que des céréales mais les associe avec d'autres productions à plus haute valeur ajoutée), au consommateur (dont les modes de consommation évoluent rapidement et qui ont aussi de nouvelles exigences en rapport avec l'évolution de leur modes de vie). On peut se poser aujourd'hui les questions suivantes : qui exprime la demande en produits vivriers ? Quelle est cette demande : quels produits ? Quel niveau de transformation ? Quelle qualité ? Etc. Il n'existe pas aujourd'hui un secteur de la transformation / distribution des produits très structurée et qui puissent constituer une interface efficace entre producteurs et consommateurs, et soit en capacité de transmettre des signaux clairs sur l'évolution de la demande.

Un des enjeux est donc de **faire bénéficier aux filières vivrières les acquis des efforts de structuration des chaînes, y inclus:**

- Approche qualité et réponse à la segmentation de la demande (exigences des consommateurs)
- Plus généralement (« production orientée vers le marché ») : enjeux de transformation, emballage, régularité, étiquetage, distribution des produits vivriers pour conquérir les marchés

Différencier et adapter les appuis aux différentes catégories des exploitations paysannes.

Il faut oublier l'idée reçue de 1 Exploitation familiale = 1 produit ! Les exploitations se diversifient et même dans des zones de forte production de produits de rente tel que le coton, le producteur aura aussi sa parcelle de céréales et autre petit élevage par exemple. Les appuis aux chaînes de valeur doivent intégrer la globalité des systèmes de production et d'exploitation pour améliorer leurs impacts sur les revenus, la durabilité des systèmes agricoles, la sécurité alimentaire des ménages.

II. Combiner l'approche verticale « chaîne de valeur » et les enjeux de développement local

L'enjeu est de trouver comment combiner les « chaîne de valeur » avec, d'une part la complexité des exploitations familiales, et d'autre part, les autres enjeux de développement local que sont : l'aménagement de l'espace, les infrastructures de marché et commerciales, le foncier, la préservation de l'environnement, etc. Par exemple :

- Accès aux **services financiers** (cf. lien avec systèmes de garantie/ commercialisation) et aux **infrastructures** (stockage, marché, communication)
- Développement des **systèmes d'information locaux**
- Promotion de l'**entrepreneuriat** dans la **transformation** des produits agroalimentaires (emploi et autonomie économique des femmes)

- Mise en œuvre des politiques **foncières** locales (préservant le capital productif des différentes catégories des exploitations)
- Le renforcement des capacités des organisations paysannes (**OP**), notamment les capacités économiques et les capacités de négociation
- La promotion des instruments d'appui à la **mise en marché collective** par les OP (fonds de commercialisation, fonds de garantie, etc.).

III. Agir sur le fonctionnement des marchés à l'échelle régionale, pour profiter du « potentiel d'intégration » des produits alimentaires

Actuellement les marchés sont cloisonnés et imprévisibles. L'environnement institutionnel - notamment juridique, douanier, etc. - est encore imparfait.

Plusieurs pistes d'amélioration : dialogues entre institutions publiques, secteur bancaire et OP (financements adaptés, mutualisation des risques); dispositifs interprofessionnels à l'échelle des marchés (régionale); mécanismes de régulation des marchés vivriers (stockage, interventions sur les marchés, fonds de lissage, etc.).

IV. Intégrer la dimension nutrition dans les interventions

Il est important de bien diagnostiquer les facteurs de vulnérabilité des ménages. La dimension nutritionnelle en fait partie car de nombreux ménages sont en situation de malnutrition récurrente, et la réponse à apporter ne se limite pas à l'augmentation du pouvoir d'achat.

Outre la nécessité du bon diagnostic, il convient de bien cibler les populations dénommées « les plus pauvres », dans les interventions car ce sont souvent les ménages déjà les mieux dotés qui sont en capacité de s'insérer dans des chaînes de valeur structurées.

V. Contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces

Au regard de la régionalisation des enjeux et des bassins de production et d'échanges, des politiques efficaces doivent (i) articuler les échelles (national, régional, international), et (ii) impliquer les institutions publiques (Etats, Communautés économiques régionales) et les acteurs socioprofessionnels.

Renforcement des capacités de négociation et d'influence des OP sur les politiques agricoles, commerciales et foncières

L'amélioration de la qualité des politiques publiques est indissociable du renforcement des capacités des organisations de producteurs aux différentes échelles de structuration. Des faïtières fortes ne peuvent reposer que sur des organisations de base solides. Comment ces OP peuvent-elles améliorer leur cohésion ? Comment intégrer les producteurs les plus marginalisés ? Comment renforcer le pouvoir de marché des producteurs et des OP ? Comment intégrer les enjeux sociaux dans la construction des organisations économiques.